

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
934

1988

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2

1992-06

Amendement 2

Disjoncteurs pour équipement (DPE)

Amendment 1

Circuit-breakers for equipment (CBE)

© CEI 1992 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le Sous-Comité 23E: Disjoncteurs et appareillage similaire pour usage domestique, du Comité d'Etudes n° 23 de la CEI: Petit appareillage.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapport de vote
23E(BC)127	23E(BC)135

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

7 Prescriptions de construction et de fonctionnement

Page 46

7.5.3 Remplacer ce paragraphe par les trois paragraphes suivants:

7.5.3 Les déclencheurs à surtension sont de plus essayés aux limites de fonctionnement indiquées par le constructeur.

7.5.4 Les déclencheurs à manque de tension sont de plus essayés aux limites de fonctionnement indiquées au tableau Va.

Tableau Va – Limites de fonctionnement des déclencheurs à manque de tension

Niveau maintien	Niveau déclenchement	Niveau réarmement *	Niveau tenue
$U \geq 0,7 U_n$	$U \leq 0,2 U_n$	$U \geq 0,85 U_n$	$U = 1,1 U_n$
* Seuil d'action pour les dispositifs à réarmement électrique.			

NOTE - D'autres valeurs peuvent être choisies après accord entre le constructeur et l'utilisateur.

Les titres des trois premières colonnes du tableau Va ont les significations suivantes:

- Niveau maintien: tension à laquelle ou au-dessus de laquelle un déclencheur ne doit pas s'ouvrir automatiquement.
- Niveau déclenchement: tension à laquelle ou au-dessous de laquelle un déclencheur doit s'ouvrir automatiquement.
- Niveau réarmement: tension à laquelle ou au-dessus de laquelle un déclencheur sera réarmé lorsqu'il est enclenché.

FOREWORD

This amendment has been prepared by Sub-Committee 23E: Circuit-breakers and similar equipment for household use, of IEC Technical Committee No. 23: Electrical accessories.

The text of this amendment is based on the following documents:

Six Months' Rule	Report on Voting
23E(CO)127	23E(CO)135

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the Voting Report indicated in the above table.

7 Requirements for construction and operation

Page 47

7.5.3 *Replace this subclause by the following three subclauses:*

7.5.3 Overvoltage releases are additionally tested at the operating limits indicated by the manufacturer.

7.5.4 Undervoltage releases are additionally tested at the operating limits indicated in table Va.

Table Va – Operating limits of undervoltage releases

Hold level	Trip level	Reset level *	Withstand level
$U \geq 0,7 U_n$	$U \leq 0,2 U_n$	$U \geq 0,85 U_n$	$U = 1,1 U_n$
* For electrically resetting devices, the threshold operating value.			

NOTE - Other values may be agreed upon between manufacturer and user.

The headings of the first three columns of the table Va have the following meaning:

- Hold level: the voltage at which or above which a release shall not open automatically.
- Trip level: the voltage at which or below which a release will open automatically.
- Reset level: the voltage at which or above which a release will reset when actuated.

7.5.5 Le constructeur doit fournir des informations concernant l'endurance électrique des déclencheurs à manque de tension dans sa documentation.

8 Essais

Page 62

8.7.4 Rigidité diélectrique des circuits auxiliaires

Remplacer «1)» par «a)» à la troisième ligne et «2)» par «b)» à la cinquième ligne.

8.7.5 Valeur de la tension d'essai

Remplacer le tableau XII par:

Tableau XII – Tension d'essai

Tension assignée ou tension locale (V_{eff})	≤ 50	> 50 ≤ 125	> 125 ≤ 250	> 250 ≤ 440
Tension d'essai pour les essais diélectriques selon 8.7.3 et 8.7.4a) (V_{eff})	500	1 000	1 500	2 000
Tension d'essai pour les essais diélectriques selon 8.7.4b) (V_{eff})	250	500	1 000	1 500

Remplacer la dernière note par la suivante:

NOTE - Les valeurs de ce tableau sont tirées de la CEI 730.